

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. X.

No. 51.

Prix du numéro, 7 centimes.—Annonces, la ligne, 10 centimes.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 18 DECEMBRE 1879

AVIS PUBLIC

est par le présent donné qu'en vertu de l'acte du Canada concernant les compagnies à fonds social, de 1877, des lettres patentes ont été émises sous le grand sceau du Canada, portant la date du premier jour d'octobre 1874, par lesquelles les actionnaires de la compagnie de lithographie Burland-Desbarats, constituant une corporation existante et valide dûment établie par lettres patentes, portant la date du quatrième jour de novembre 1874, et émises sous l'autorité de l'acte de 1869 concernant les lettres-patentes des compagnies à fonds social, et faisant le commerce de

Gravures, de lithographie, d'imprimerie et de publications,

dans la cité de Montréal—ainsi que tous ceux qui pourraient ci-après devenir actionnaires de la dite compagnie, ont été incorporés, comme corps incorporé et politique, ayant succession perpétuelle et un sceau commun sous le nom de la

Compagnie de lithographie Burland (limitée),

avec tous les droits et pouvoirs conférés par l'acte en premier lieu mentionné, et sujet à toutes les conditions et dispositions du dit acte, et dans le but de faire le commerce de

Gravures, de lithographie, d'impressions et de publication

dans le Canada, avec un fonds total de **DEUX CENTSMILLE PIASTRES**, divisés en deux mille actions de cent piastres chaque.

Daté au bureau du Secrétaire d'État du Canada, ce troisième jour de novembre 1879.

J. C. AIKINS,
Secrétaire d'État.

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est imprimée et publiée tous les jeudis par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (limitée), à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

UNE EXPLICATION

Le rédacteur de la *Patrie*, répondant à nos commentaires sur ses propres avancés touchant notre article au sujet de M. Tilley, nous reproche d'avoir conduit la polémique—comme il l'appelle—à un point de vue de parti. Nous serions fâché qu'il restât avec cette impression, qui est fautive.

Il s'agit, cependant, d'une affaire plus simple que ne le suppose notre confrère. Au fond, qu'y a-t-il ?

Un fait d'un caractère public, ayant trait au ministre des finances, survient dans le domaine de l'administration fédérale. Comme journaliste, nous présentons ce fait à nos lecteurs, parce qu'il rentre dans le cadre de la feuille où nous le consignons, parce qu'il est de nature à intéresser les amis de la science économique. Nous sommes-nous écartés en quoi que ce soit à cet égard de la tâche qui incombe en semblable cas aux journalistes du monde entier ?

Nous avons, il est vrai, exprimé notre approbation de l'acte particulier d'un ministre qui veut, non pas opposer des systèmes à l'expérience, mais plutôt faire subir à son système, celui du tarif protecteur, l'épreuve décisive de l'expérience et voir lui-même comment il opère en interrogeant les faits. L'opinion individuelle du journaliste est sans doute libre d'opter, entre deux idées qui se disputent la prééminence en économie politique, pour celle de ces deux idées qui lui paraît la plus féconde ou la mieux adaptée aux intérêts publics; indépendamment de ce qu'on appelle esprit de parti. L'esprit le plus exigeant ne saurait chicaner sur ce point : en fait de théories administratives, nous sommes donc encore ici dans l'exercice de notre droit, et nous nous tenons dans notre rôle.

En un mot, parmi ceux que l'on désigne en politique par l'appellation de libéraux, des hommes notables par le talent et par le caractère se sont déclarés favorables au système protecteur et l'ont professé publiquement; nous nous rangeons de l'avis de ceux-là.

En formulant notre adhésion à l'un des deux systèmes, il nous était nécessairement permis de mettre mieux en relief notre pensée par un contraste. C'est ce que nous avons fait, et si le nom de M. Cartwright est venu se placer comme de lui-même au bout de notre plume, il nous fallait bien l'y voir et en tenir compte dans l'appréciation de la matière. On ne peut pas être taxé de partialité simple pour avoir dit abstraitement que M. Tilley procède avec mesure et que M. Cartwright a montré de l'entêtement. Écrire ainsi, c'est être l'historien d'un événement, et non l'écho d'une opposition ou d'une hostilité quelconque. A l'écrivain anglais qui, dissertant sur le libre-échange, critiquerait les assertions de M. Bright, dirait-on : mais vous en voulez à la personnalité politique de M. Bright ? Non, car le fait se prête mal à une pareille objection. De même, à propos de M. Cartwright. Ce monsieur n'est pas un homme que l'on s'occupe aujourd'hui de faire descendre, et la thèse de la protection triomphante partout, sur la base d'une majorité de 85 voix à la Chambre des Communes, est une chose étrangère pour quelque temps encore à la position personnelle de M. Cartwright.

Evidemment, notre contradicteur se trompe quand il parle de *polémique* entre lui et nous. Il y a eu de sa part un coup de plume à notre adresse, et de la nôtre une rectification. En toutes circonstances, et quelque soit sa position individuelle, un écrivain public aura toujours le droit de rétablir une vérité qu'on lui conteste, sans que cela constitue la *polémique* dans le sens que donne à ce mot la *Patrie*.

A. GÉLINAS.

L'EUROPE

II

En face de l'alliance austro-allemande opérée si habilement par M. de Bismark, en face aussi de l'attitude égoïste de l'Angleterre et surtout dans l'éventualité d'une guerre entre cette dernière et la Russie, quelle doit être la conduite de la France, quelles alliances doit-elle rechercher ?

Les uns indiquent la Russie comme son alliée naturelle dans le développement des événements futurs. Placées toutes deux aux extrémités de l'Europe, elles contiendraient l'Allemagne dont la force d'expansion et la soif de conquêtes menacent continuellement le repos du continent. Elles tiendraient en respect le lion britannique, modérant son humeur belliqueuse et le faisant entrer d'une manière moins égoïste dans le concert européen. Mais pour que cette alliance produisit de bons résultats, il faudrait qu'elle fut conclue de suite pour éviter la guerre. Autrement ce serait une imprudence pour la France de se jeter dans la mêlée, quelque soient ses alliés. Si la guerre est inévitable, elle doit conserver sa liberté d'action et ne se décider à entrer en lice que si l'alliance austro-allemande entraînait les deux empires du milieu dans des mouvements hostiles. Dans cette position, la France se verrait obligée de secouer sa politique d'expectative, de rechercher la Russie comme son alliée, avec l'espoir de voir l'Italie se ranger avec elle.

L'Italie a, en effet, ses prétentions à faire valoir et son rôle à jouer. Incapable de compléter par elle-même son unité commencée par la France et la Prusse, elle attend qu'à la faveur des événements et d'alliances bien choisies comme celle de 1866, les provinces qu'elle convoite rentrent dans l'unité italienne. Le gouvernement du Quirinal ne ferait qu'accéder tardivement aux aspirations du peuple, aux exigences de l'*Italia irredenta*. Que l'Autriche, entraînée par l'Allemagne, entre en lice, et l'Italie, se rangeant du côté de son adversaire, se précipite à la fois sur le Tyrol et sur Trieste. On verrait donc d'un côté l'Angleterre, l'Allemagne et l'Autriche, et de l'autre la Russie, la France et l'Italie. Choc formidable capable d'ébranler le monde, et de créer une perturbation presque irréparable dans le système économique de l'Europe; conflit d'où naîtrait à côté d'une paix éphémère, des rancunes et des ressentiments, germes de nouvelles guerres.

Quelque fut l'issue de la lutte, il y aurait danger pour les races latines. Que l'Angleterre et ses alliées l'emportent, la France est amoindrie, l'Italie morcelée; qu'elles succombent, la Russie, devenue puissance formidable, s'empare de Constantinople, et pèse d'un poids fatal sur les

destinées de l'Europe et devient du coup un danger pour ses alliées.

Cette éventualité a donné l'idée d'une union des races latines, d'un rapprochement de la France, de l'Italie et de l'Espagne.

Cette alliance est-elle possible ! L'histoire de ces trois nations n'est pas favorable à cette hypothèse.

Ces trois nations, malgré leur affinité d'origine, de langue et de croyances, ont offert depuis des siècles, sauf quelques exceptions, l'exemple d'une rivalité et d'un antagonisme fatals. Sorties toutes trois des décombres créés par la chute de l'empire romain, au lieu de vivre d'une vie commune et de se protéger mutuellement contre les races du Nord, elles ont laissé les populations germaniques étendre leur influence vers le Sud. Pendant des siècles, la France puissante a laissé les plus riches provinces de l'Italie gémir sous la domination autrichienne, et lorsque, à la fin du dernier siècle, un grand conquérant refoula sur le Danube les Autrichiens vaincus sur vingt champs de bataille, au lieu de déclarer l'Italie libre de la domination étrangère, il y établit sa puissance sur les ruines de ses ennemis et fit, des provinces arrachées à l'Autriche, des vassales de l'empire. Entre ces fiers dominateurs qui choisissaient les riches plaines de la Lombardie comme champ clos, le ressentiment se partagea égal, implacable. Les générations se succédèrent en se transmettant la haine de l'étranger, qu'il fut sur les bords du Danube ou de la Seine.

Quant à l'Espagne, elle n'eut pas à subir les humiliations de l'Italie. Ce peuple fier a son histoire glorieuse et il peut se vanter que le sol des Espagnes a été le tombeau de toute invasion étrangère. La toute puissance, l'Espagne l'a eue lorsque Charles Quint et Philippe II dictaient la paix à l'Europe. Mais le peuple espagnol, malgré cette expansion qui le rejeta sur l'Europe et lui fit faire tant de découvertes, n'en resta pas moins, cette époque de gloire terminée, isolé complètement du continent. Après Philippe II, l'Espagne s'est éclipcée. On eût dit que les Pyrénées étaient une barrière infranchissable. Louis XIV voulut un jour les abattre, mais il réveilla les susceptibilités et l'orgueil national de ce peuple endormi. Napoléon Ier se crut assez fort pour en faire la conquête. Son audace et son génie échoua à la tâche et l'Espagne, aidée de l'Angleterre, repoussa l'invasion.

Tous ces événements ont tranché d'avantage les relations de ces peuples, et la France, la plus puissante des trois, fut considérée une ennemie.

Napoléon III, par sa politique extérieure, se rapprocha de l'Italie et commença cette unité qui fait aujourd'hui la force de la Péninsule. Les Autrichiens battus et refoulés, il exigea la Savoie et Nice comme prix de ses services. Or, aujourd'hui l'Italie s'agit. Elle veut rassembler tous les faisceaux épars de la race italienne. Ce que possède la France n'est pas plus exempt de ses convoitises que ce que possède l'Autriche. Il est donc clair que l'Italie s'alliera à la puissance qui lui profitera le plus et combattra, s'il le faut, contre la France. L'Espagne, désintéressée dans ce grand drame, n'a aucun intérêt à se jeter dans la lutte. Elle ne travaille pas à se créer une position prépondérante. Pourvu qu'on ne l'attaque pas, elle se tiendra en dehors des luttes diplo-

matiques et de la guerre et ne se décidera à prendre les armes que pour défendre avec héroïsme son indépendance.

Voilà donc où en sont aujourd'hui les trois nations latines. Une France qui s'est créé des inimitiés au-delà des Alpes et des Pyrénées par ses promenades militaires et ses visées ambitieuses ;

Une Italie ayant encore des invasions françaises un souvenir que ne peut effacer la coopération de Napoléon III à l'unité italienne ;

Une Espagne s'isolant par faiblesse et par nécessité des complications européennes et ne se décidant à combattre que pour la défense de son territoire ;

Enfin, ces trois nations remuées intérieurement par un travail social immense qui absorbe jusqu'à un certain point leur force vitale et les empêchent de suivre à l'extérieur une politique plus énergique.

On voit par là que l'union des races latines a beaucoup à vaincre pour devenir un fait accompli. Peut-être se réalisera-t-elle un jour, mais cet événement se produira lorsque le danger sera devenu immédiat, lorsque les races fortes du Nord déborderont et que le poids de leur influence pèsera sur les destinées du sud de l'Europe. Alors les races latines qui ont eu pour mission de continuer la civilisation romaine, de l'élaborer à travers les siècles obscurs du moyen âge, se liguèrent peut-être contre l'ennemi commun, non pour conserver leur part d'influence sur le continent, mais pour l'intégrité de leur territoire.

M.-J.-A. POISSON.

LE CLERGÉ ET LA COLONISATION

Les RR. PP. Jésuites ont formé et sont au moment d'exécuter, dit-on, un projet aussi généreux que patriotique, en se préparant à ouvrir des défrichements dans les solitudes du nord de la rivière Ottawa, avoisinant la limite des terres déjà défrichées. Leur but, on le conçoit, est de poursuivre l'œuvre de colonisation déjà si bien commencée dans cette partie du territoire bas-canadien. Le champ d'exploitation est avantageusement situé, comme centre d'un terroir fertile et des mieux adaptés au labour agricole. Les bons religieux doivent y établir une société de colonisation, dont ils seront eux-mêmes les directeurs, et devant comprendre dans la sphère de son action les paroisses riveraines de l'Ottawa et de la Gatineau. Une école d'agriculture, fondée par leurs soins, prêterait son concours puissant à l'entreprise.

C'est là une idée éminemment patriotique, et à laquelle le public applaudira. Nous sommes habitués de longue date à voir les membres du clergé catholique prendre l'initiative de ces grands travaux dans ce pays où tout a été créé et formé par l'influence religieuse, qu'ils y ont primitivement apportée. Mais de toutes les conceptions qui signalent à la reconnaissance du Canada ces hommes, la plus généreuse et la plus hardie peut-être est celle dont nous venons en ce moment rendre compte à nos lecteurs. Elle nous reporte à la période des grandes missions des RR. PP. Jésuites, des RR. PP. Récollets et de Messieurs de la maison de Saint-Sulpice, leurs dignes coopérateurs.

Franchement, ce qu'a fait jadis notre clergé, lui seul est encore capable de l'accomplir aujourd'hui, et lorsque nous le voyons reprendre de nos jours la tâche commencée autrefois, nous avons la confiance qu'elle réussira mieux encore que cela n'arriverait si l'initiative en était exclusivement abandonnée au gouvernement et aux associations particulières.

En voyant ce qu'un prêtre, le courageux curé de Saint-Jérôme, a trouvé moyen d'accomplir, seul, presque sans secours ni argent, on doit reconnaître qu'ils possèdent des éléments de succès dont nous manquons. Pendant le cours de la dernière année, M. le curé Labelle a fait plus, à lui seul, que tous les agents de colonisation réunis.

C'est lui qui aurait eu la pensée de s'adresser aux Jésuites, afin d'obtenir leur concours pour le grand œuvre qu'il pour-

suit. Il ne pouvait être mieux inspiré. Les Jésuites ont toujours été dévoués à la cause nationale. Les traditions d'il y a deux siècles se sont conservées intactes chez les successeurs des apôtres d'autrefois. Le rôle de pionniers du Canada leur convient encore comme jadis.

A. G.

Résolutions importantes proposées dans les Chambres américaines

M. Frost a proposé à la Chambre des députés la résolution suivante :

Attendu qu'il appert que la population de l'Irlande est sérieusement menacée des horreurs de la famine, et que cette misère et ces souffrances, qui semblent s'accroître de jour en jour, sont dues en grande partie au système de la tenure des terres en usage dans ce malheureux pays, qu'il soit en conséquence résolu, par le Sénat et la Chambre des représentants, que le Congrès vote avec la plus vive sympathie les efforts que font les patriotes Irlandais pour améliorer la condition de leur patrie bien-aimée, et témoigne au peuple Irlandais ses sincères souhaits, qu'il réussisse à mener à bonne fin les efforts qu'il fait pour obtenir pour lui et sa postérité, l'inestimable privilège de l'égalité devant la loi et du gouvernement populaire.

Il a été proposé en amendement par M. Gillet, et résolu par le Sénat et la Chambre des représentants :

Premièrement, que nous sympathisons cordialement avec le peuple d'Irlande, pour la condition alarmante dans laquelle il se trouve présentement, en face d'une famine imminente, et pour les efforts qu'il fait pour se soustraire à l'oppression du système actuel de tenure des terres.

Deuxièmement, que nous prions le Président de manifester à Sa Majesté notre espoir que quelques justes réglemens seront bientôt adoptés, par lesquels les paysans Irlandais pourront devenir propriétaire du sol qu'ils cultivent.

Cette résolution a fait sensation et suscitée toutes sortes de commentaires et de remarques assez acerbes en Angleterre. On se demande comment, avec leur doctrine Monroe et leurs déclarations solennelles, ils peuvent se mêler des affaires intérieures des pays d'Europe. Mais on comprend qu'à la veille des élections il est important de plaire aux Irlandais.

Au Sénat, le général Burnside a proposé la résolution suivante :

Attendu que le peuple des Etats-Unis est resté depuis cinquante ans attaché à la doctrine Monroe ; que les nations du continent américain, par la condition libre et indépendante qu'elles se sont faite, ne doivent pas désormais être considérées comme sujettes à l'ingérence d'aucune puissance européenne.

Il est résolu par le Sénat et la Chambre des représentants que le peuple des Etats-Unis ne verrait pas sans sérieuse inquiétude une tentative par les puissances européennes d'établir sous leur protection et domination un canal maritime à travers l'isthme de Darien, et qu'une telle action ne pourrait être regardée autrement que comme une manifestation de dispositions peu amicales envers les Etats-Unis.

Cette résolution a soulevé dans la presse des discussions très-vives. Les Américains ne veulent pas que les Européens viennent chez eux exécuter des entreprises qui donneraient à l'Europe trop d'influence en Amérique.

Une autre résolution plus intéressante encore a été proposée par un sénateur, un commodore, s'il vous plaît, qui demande qu'une grande convention ait lieu pour discuter l'opportunité et la possibilité de faire une immense confédération de toutes les nations du continent américain, dans un but de protection mutuelle et de progrès commercial. Chaque nation, suivant ce projet, conserverait sa forme de gouvernement et aurait l'administration absolue des affaires intérieures, mais les questions de paix et de guerre, de tarif et de relations commerciales d'un intérêt général, seraient discutées dans un congrès composé de représentants de tous les pays confédérés.

Il y a dans ce projet une idée qui pourrait bien faire son chemin et se créer des partisans en Canada.

La situation financière de la province de Québec, une guerre entre l'Angleterre et la Russie, le besoin de marchés et de débouchés pour nos produits peuvent soulever d'un moment à l'autre les questions d'indépendance, d'annexion. Nous

ne parlons pas de l'union législative et de la fédération impériale qui auront aussi leurs partisans.

Que d'émotions en perspective pour les hommes politiques !

L.-O. DAVID.

COMMENT ON NE DEVIENT PAS MINISTRE

M. Fabre, qui s'occupe beaucoup, dans ses correspondances, des affaires de Québec, écrivait récemment ce qui suit, à propos de certains froissements et de certaines déceptions amenés par la formation du gouvernement Chapleau :

« Dans tous les pays du monde, c'est la même chose. Les ardents luttent et les sages profitent de leurs exploits. On se sert des violents pour renverser, mais lorsqu'il s'agit de gouverner il faut bien avoir recours aux prudents et aux habiles. Sans cela, la victoire ne durerait pas : les démolisseurs sont de mauvais constructeurs, paraît-il..... Qu'après avoir figuré à la tête des vaillants, ils se rangent parmi les sages, et ils fuiront par passer parmi les heureux. Ce sont les étapes nécessaires ; on commence par se battre pour les autres ; on apprend à ce métier-là à s'écuper de soi-même, et l'on finit, grâce à l'expérience acquise par devenir ministre, étant alors bien rassis. »

Tout le monde a compris que ces lignes étaient à l'adresse de M. Tarte, l'excellent député de Bonaventure.

Ces idées de M. Fabre, qui seraient un peu machiavéliques comme enseignement politique, sont, comme opinions et comme réflexions philosophiques, d'une exactitude entière. En politique, la violence profite rarement à celui qui y a recours. Le plus souvent, tout le bénéfice en revient aux modérés, aux sages, qui n'ont pris aucune part aux excès commis, et qui en retirent les avantages tout en s'en lavant les mains.

Il a manqué à M. Tarte que de comprendre cette vérité pour se dispenser d'être malcontent de ce que le ministère Chapleau ait été formé sans lui. S'il y eut pensé, il aurait deviné du coup l'impossibilité pour lui d'entrer dans cette administration dont la modération formait essentiellement le caractère.

Evidemment, M. Tarte a exécuté jusqu'à présent le rôle qu'il s'est lui-même assigné, sans en bien connaître la portée et sans en calculer les conséquences. Autrement, s'il lui eût été donné de se rendre compte de la situation, il aurait, n'en doutons pas, regardé le désintéressement comme un devoir, et renoncé à toute ambition personnelle pour n'envisager que le bien de son pays. Du moment que l'on veut risquer ses doigts à tirer les marrons du feu, on peut s'attendre à les voir manger par d'autres. En d'autres termes, quand on fait métier de certaines œuvres, on devrait ne pas en attendre de bénéfice personnel. Il y a de ces besognes qui par leur nature, sont interdites aux chefs de parti, et qui par là même défendent à ceux qui les exécutent d'aspirer aux premiers honneurs. M. Tarte a mêlé trop souvent son nom aux polémiques violentes et même grossières, pour que ce nom puisse figurer avec à propos sur l'étendard d'un gouvernement ou d'un parti.

Dans les circonstances, le député de Bonaventure s'était rendu volontairement impossible. S'il persiste dans son intention de devenir ministre, il lui faut nécessairement altérer sa course et méditer son itinéraire.

Au demeurant, il n'est pas bien sûr que les procédés violents soient plus profitables à ceux dans l'intérêt de qui on se rend coupables. En ce qui regarde M. Tarte, ses excès de plume ont-ils servi les intérêts conservateurs ? Non, assurément, et les résultats le démontrent.

A. GÉLINAS.

PALMES ACADÉMIQUES

Nous lisons dans le dernier numéro du *Journal Général de l'Instruction Publique* de France, sous le titre :

DISTRIBUTIONS HONORIFIQUES

PAR DÉCRET DU 10 NOVEMBRE.

Sont nommés officiers d'Académie :

M. l'abbé Provancher, auteur de grands traités d'histoire naturelle et du journal le *Naturaliste*, (Canada).

M. l'abbé Verreau, Principal de l'École Normale Jacques-Cartier, (Canada).

Tout en offrant nos plus cordiales félicitations aux deux savants abbés, nous sommes heureux de pouvoir constater que le mérite de nos hommes de lettres est justement apprécié des savants français.

Honneur à M. l'abbé Provancher qui a si noblement et si énergiquement consacré sa vie au développement de l'histoire naturelle du pays. Honneur à M. l'abbé Verreau pour ses persévérantes et consciencieuses études sur l'histoire du Canada.

Ces hautes distinctions honorifiques sont la juste récompense du véritable mérite, en même temps qu'elles sont un honneur pour la province de Québec. C'est la manière la plus délicate pour la France de renouer connaissance et amitié avec ses enfants trop longtemps délaissés du Canada. — *Minerve*.

LA TOILETTE DE LA NOUVELLE REINE D'ESPAGNE

Cette toilette se compose :

D'une jupe en satin blanc, très-longue, avec traîne carrée, garnie tout autour d'un très-bel Alençon ; le devant, drapé et tout brodé d'argent, est recouvert de draperies d'Alençon ;

D'un manteau de cour en satin blanc fleurdelysé d'argent, garni de deux rangs d'Alençon, intercepté par des guirlandes de roses blanches sans feuilles, entrelacées de fleurs d'oranger ; dentelles posées sur des volants de tulle fleurdelysés d'argent ;

D'un corsage montant, pour la cérémonie, en même étoffe que le manteau et également fleurdelysé d'argent ;

De deux corsages décolletés, dont l'un uni et l'autre brodé d'argent ; tous deux garnis d'Alençon ;

Et d'un voile en vrai réseau uni avec une large bordure semée d'aigles et de fleurs de lys en Alençon.

TOILETTES DIVERSES

Une robe en damas rose, garnie de blonde noire.

Une robe de bal en satin bleu de ciel, garnie d'épis d'argent, de bleuets et de roses.

Une robe demi-longue en velours chatain clair et Pompadour, fond blanc, garnie de Malines.

Un manteau sortie de bal, en drap d'argent broché or, garni de passementerie en Valenciennes très-fines.

Un manteau de promenade, en velours gros bleu foncé, garni de dentelles et légèrement brodé d'or.

A NOS ABONNÉS

Nos abonnés savent que le prix de leur abonnement est de \$3, payés d'avance, et de \$3.50 s'ils ne paient qu'à la fin de l'année. Eh bien, nous allons donner, à tous ceux qui nous doivent, une dernière chance de profiter de la réduction que nous leur offrons, et de montrer leur bonne volonté et leur sympathie à l'égard de *L'Opinion Publique*. A tous qui paieront leurs arrérages avant le 1er janvier, nous ne leur demanderons pas plus que s'ils avaient payé d'avance, savoir, \$3, et nous leur donnerons la magnifique prime que nous avons offert, cette année, à nos abonnés.

Nous voulons prendre nos abonnés par l'intérêt personnel et le sentiment, en leur donnant les moyens de profiter de cette réduction, de gagner une magnifique prime et de montrer qu'ils tiennent à l'existence de *L'Opinion Publique*.

Ainsi donc, qu'il soit bien compris qu'ils ont droit à ces avantages que jusqu'au 1er janvier prochain, et qu'après cette date ils ne les obtiendront pas.

JACQUES-PHILIPPE RHÉAUME,

PRÉSIDENT GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC

M. Rhéaume, dont nous offrons le portrait aujourd'hui, est le président-général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec; c'est lui qui présidera la grande convention nationale du 24 juin prochain.

Pour accomplir le projet que se propose la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, elle ne pouvait faire un meilleur choix de président, car M. Rhéaume est un patriote dans toute l'acceptation du mot, un Canadien vrai, sincère.

M. J.-P. Rhéaume est l'un des fondateurs de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, qui existe depuis 1841; ce fut le premier secrétaire de la société, conjointement avec feu M. Huston, du *Répertoire National*.

Malgré ses 60 ans bien comptés, M. Rhéaume a conservé dans sa personne ce mélange heureux de finesse et de naïveté des visages d'autrefois, la bonhomie des manières, un sourire quelque peu narquois, et, dans la conversation, une verve intarissable, un langage imagé, rempli de ces tropes et de ces figures populaires qui, en deux mots, souvent en un seul, aplatissent un homme ou ridiculisent un événement.

Très-vert, enthousiaste et patriote, M. Rhéaume, en dépit des ans, est doué d'une inaltérable jeunesse. Tête fine, cheveux gris, bouche moqueuse, yeux pétillants de malice, le député de Québec-Est n'a rien de commun avec la génération actuelle.

C'est un jeune du temps passé. Voilà ce qu'en disait M. Achintre, en 1871, dans ses portraits politiques.

M. J. P. Rhéaume est né à Québec, en 1818, il commença ses études au Séminaire de Québec, mais sa famille ayant éprouvé des revers de fortune, le jeune



JACQUES-PHILIPPE RHÉAUME,
PRÉSIDENT GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC

écolier dût quitter les classes avant de terminer ses cours. Il réussit à entrer dans une étude d'avocat, où, tout en gagnant sa vie, il pût achever son droit et se faire recevoir au barreau en 1840.

L'année même de son admission, le quartier Saint-Roch l'envoyait au Conseil-de-Ville, où il siégea dix-sept années consécutives. Il a représenté ce quartier à différentes intervalles depuis, et il est aujourd'hui échevin.

En 1870, les électeurs de la division électorale de Québec-Est l'envoyèrent au parlement, et l'on peut dire que cette division doit en grande partie ses embellissements, ses constructions utiles, à son énergie.

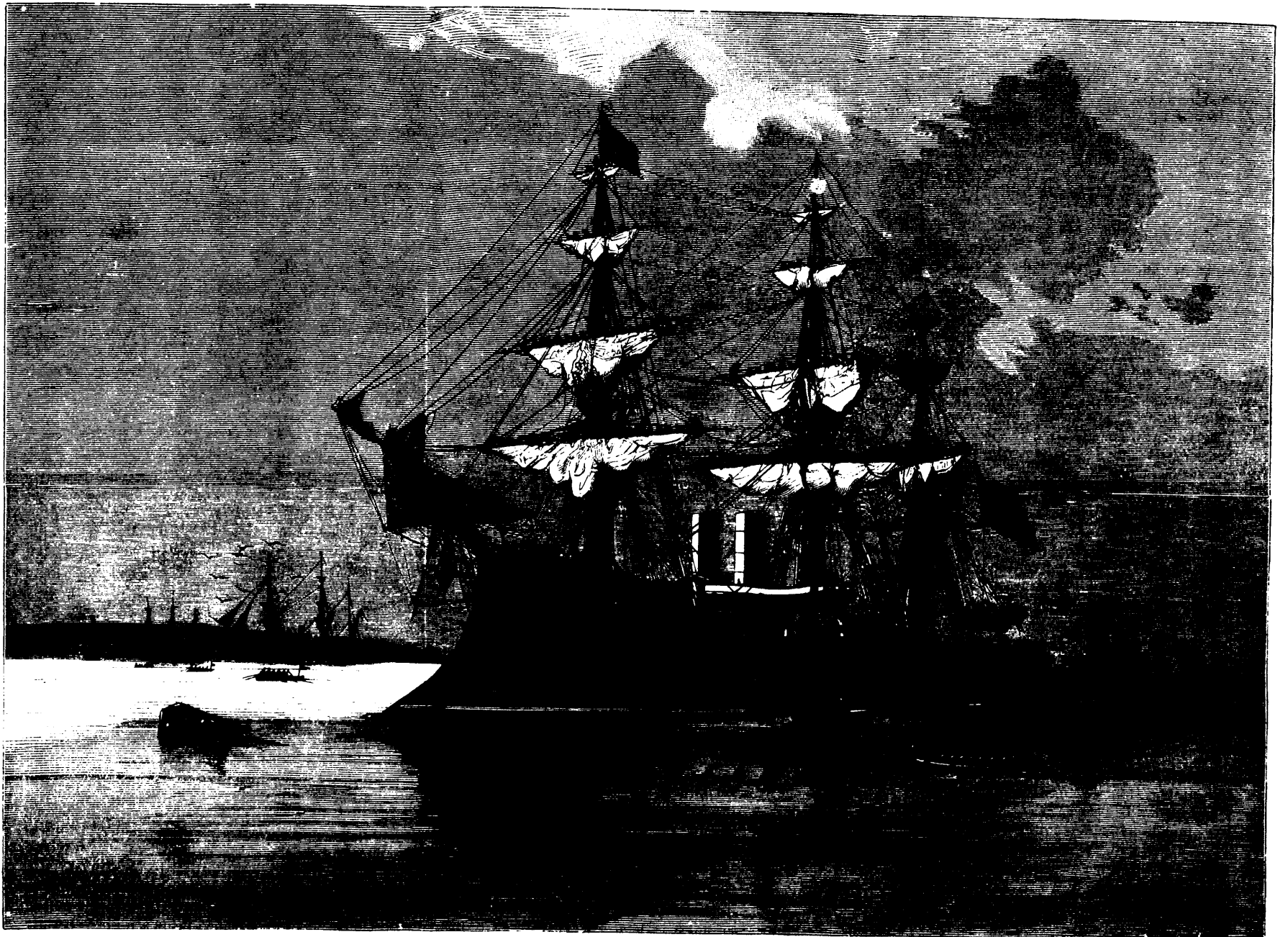
Patriote consommé, il se signala lors des événements de 1837 et 1838 par son opiniâtreté et son ardeur à réclamer les réformes.

M. Rhéaume n'a jamais cessé d'avoir l'esprit et le cœur canadien, et il a profité de toutes les circonstances pour défendre ses compatriotes chaque fois que ceux-ci ont été opprimés ou que leurs droits ont été méconnus.

Le chemin de fer du Nord, aujourd'hui l'orgueil de notre province, est pour ainsi dire l'œuvre de M. Rhéaume, car c'est lui qui organisa à Québec la première réunion publique en faveur de ce projet.

M. Rhéaume est un orateur éloquent et convaincu, et son éloge de Pie IX, prononcé à l'Université-Laval en 1871, a été une pièce d'éloquence fort appréciée.

C'est encore M. Rhéaume qui a toujours été chargé du soin d'apaiser les émeutes, les conflits entre les Irlandais et les Canadiens-français à Québec. On se rappelle encore avec quel dévouement il est venu se jeter dans la mêlée, à l'élection Ross-Cauchon, en 1872, et quel soin il a pris pour empêcher le renouvellement de cette scène disgracieuse quelques semaines plus



LA DEVASTATION—NOUVEAU CUIRASSÉ FRANÇAIS

tard. Les intéressés peuvent le remercier d'avoir réglé la question du prêt aux incendiés de Québec.

Écoutez les sollicitations de ses nombreux amis, il accepta un emploi du gouvernement, et le malheur voulut que cette bouchée de pain, qu'on lui avait donnée en récompense des nombreux services rendus depuis son jeune âge à ses compatriotes, lui fut retiré.

Mais croyez vous que cela a changé sa nature, pas du tout, M. Rhéaume est aussi gai que jamais, et vous le verrez le 24 juin prochain plus alerte que le plus jeune d'entre nous.

Remarquons en passant, cependant, que M. Rhéaume n'a pas été traité comme il le méritait, et avouons qu'il est bien mal récompensé pour les services qu'il a rendus à son pays.

Mais nous n'avons peut-être pas le droit d'entrer dans ces considérations.

Nous voulions seulement saluer dans la personne de M. Rhéaume, le canadien-français véritable, le patriote sincère, le citoyen intègre et l'homme dévoué.

LÉON BOSSUE dit LYONNAIS.

ÇA ET LÀ

Nous avons déjà parlé de la *Dévastation*, l'un des plus beaux et des plus puissants navires cuirassés de la marine française.

Nous sommes heureux de voir que M. J.-A. Beauvais, l'entrepreneur marchand-tailleur de la rue Saint-Joseph, a obtenu le contrat des habits d'hiver pour les pompiers de Montréal et de Saint-Henri.

L'Événement dit que M. J.-C. Chassé, de Québec, l'inventeur d'un nouveau système de télégraphie, remporte le plus beau succès dans les expériences qu'il fait actuellement aux États-Unis.

Le Khédivé d'Égypte, ne voulant pas rester en arrière de son père, qui avait fait présent à l'Angleterre de l'obélisque connu sous le nom d'*Aiguille de Cléopâtre*, vient de donner aux États-Unis la dernière obélisque dont il pouvait disposer.

Le Congrès américain a adopté des résolutions de sympathies en faveur de l'Irlande, et exprimé l'espoir que le gouvernement anglais s'efforcera d'améliorer le système de la tenure des terres. Inutile de dire qu'on a vu ces résolutions d'un mauvais œil en Angleterre.

M. Benoit Bastien, ex-échevin de Montréal, maintenant président de la société d'Agriculture du comté de Laval, a reçu une médaille d'or et diplôme, qui lui ont été accordés par le juré de l'Exposition Universelle de Paris, en 1878, pour du bois de service qu'il y avait exhibé.

Le *Mail*, de Toronto, fait une charge à fond contre la Cour Suprême, qui coûte, dit-il, depuis qu'elle existe, une somme de \$190,000, et qui n'a pas rempli le but pour lequel elle a été constituée. Il ajoute qu'elle a plutôt augmenté que diminué les frais du plaideur, et que, de fait, l'appel au Conseil Privé de Londres est plus facile et moins coûteux qu'à Ottawa.

ERRATUM.—Dans la pièce de vers "Par une nuit d'été," publiée dans *L'Opinion Publique* de la semaine dernière, on doit lire après le 24^{me} vers :

Et quelles sont les fins de l'ordre universel,
Quel est le dernier mot de notre destinée ?

Sans le dernier vers à rime féminine, il y aurait dans la pièce une faute de versification.

Parnelle, le fameux agitateur irlandais, arrivera dans quelques jours à New-York.

Il fera le tour des États-Unis où il est attendu avec impatience par les Irlandais. On croit qu'il viendra à Montréal. Le *Herald*, de New-York, dit que les Américains doivent faire tout ce qu'ils peuvent pour soulager la misère de l'Irlande, mais qu'ils ne doivent pas encourager l'agitation politique et sociale faite par Parnell et ses amis.

Nous avons appris avec regret la mort de Dame Aglaé Ouimet, épouse de M. A.-N. Charland, notaire de Saint-Jean. Madame Charland n'avait que 37 ans. C'était une femme d'élite, aimée de tous ceux qui la connaissaient.

Nous offrons à M. Charland nos sentiments de condoléance les plus sincères à l'occasion de la perte qu'il vient de faire et qu'il ressent si profondément.

Le *Journal des Trois-Rivières* a publié un article vigoureux contre le projet de la construction du pont du Côteau :

Les conséquences directes pour la province de Québec, dit-il, seraient la ruine de son chemin de fer du Nord qui n'aurait plus pour trafic que les miettes qui resteraient du commerce de l'Ouest, après que les Américains se seraient servis ; ce serait la perte des millions que la province de Québec aura payés pour sa part dans la construction du chemin du Pacifique, puisque le commerce qu'elle comptait en retirer pour alimenter ses propres voies ferrées, lui serait enlevé par la nouvelle ligne américaine ; ce serait la ruine des ports de Montréal, Trois-Rivières, Québec et Halifax, qui verraient les articles de cargaison arrachés à leurs vaisseaux et transportés à New-York en voie ferrée.

En substance, la province de Québec et les provinces maritimes auraient sacrifié des millions pour améliorer leurs chemins de fer et leur navigation, et les Américains en retireraient le bénéfice ! Telle est la solution évidente de toute la question, si le cabinet fédéral laisse émaner la charte.

La province de Québec doit donc se lever comme un seul homme pour protester contre l'octroi final de cette charte et appuyer l'action de nos ministres pour obtenir du Gouverneur-Général qu'il en refuse la sanction.

L'idée seule de la réalisation de ce projet anticanadien est tout simplement odieuse. Ce n'est plus une question d'intérêts de particuliers ou de partis politiques, c'est une question d'intérêt vital pour tout le pays, c'est une question vraiment nationale. A chacun d'y voir et de donner son concours à ceux qui sont chargés par devoir de protéger nos intérêts.

Le *Nouveau-Monde*, qui, soit dit en passant, devient de plus en plus un journal de nouvelles, d'informations et d'écrits pratiques, publiait, la semaine dernière, ce qui suit relativement à la colonisation :

Le rapport du Commissaire de l'Agriculture et des travaux publics pour les 12 mois expirés au 30 juin 1879, que nous avons reçu tout récemment, donne d'une manière claire et précise beaucoup de renseignements qui méritent d'être mis sous les yeux du public. Il constate que dans cette période la colonisation a fait de notables progrès dans toute la province. Le manque d'ouvrage dans les villes a poussé nombre d'ouvriers et de journaliers à demander leurs moyens de subsistance à nos terres nouvelles, tandis que le trop plein de la population des vieilles paroisses se dirigeait du même côté. Le flot de cette émigration à l'intérieur a pris deux directions principales : celle de la vallée du lac Saint-Jean et celle des cantons au nord des comtés de Montcalm et d'Argenteuil, et au nord-est du comté d'Ottawa.

Depuis un an, plus de 300 familles se sont fixées au lac Saint-Jean, les unes en arrière de Motablot Houane, dans les nouveaux townships de Dablon et de Quen, les autres dans les townships Parent, Demeulle et Achamouchouane situés à l'extrémité nord-ouest du lac. En arrière de ces derniers cantons, le gouvernement en a fait arpenter trois nouveaux qu'on désigne sous les noms de Dufferin, Albanel et Normandin. Les arpenteurs disent que les terres y sont magnifiques et très-faciles à défricher. Une société composée de 60 actionnaires, avec un petit capital, a déjà entrepris de coloniser le canton Normandin, et l'on rapporte qu'elle va mener en peu de temps cette œuvre à bonne fin.

En outre, plusieurs établissements se sont formés à l'est du lac Saint-Jean, dans le canton Delisle où le sol promet d'être aussi favorable à la culture qu'à l'ouest du lac. Comme les nouveaux colons du lac Saint-Jean étaient pour la plupart de pauvres gens de Québec et des villages environnants, des secours en grain leur ont été distribués en échange de travaux sur trois ponts pour les mettre en état de subsister durant l'hiver dernier et de semer un peu au printemps.

Mais dans la vallée d'Ottawa, le mouvement colonisateur a été beaucoup plus prononcé que partout ailleurs, grâce surtout aux généreux efforts de M. Labelle, curé de Saint-Jérôme, qui

est l'âme de ce mouvement. Pas moins de 600 familles se sont établies là dans le cours de l'année. Elles se sont répandues de préférence dans les cantons Lussier, Wolfe, De Salaberry, Grandisson, Clyde, Amherst, Addington et Joly.

Après ces deux régions, c'est le comté de Rimouski qui a été le plus colonisé : il y a une longueur de près de 150 milles et les défrichements s'y sont considérablement accrus. Puis viennent les cantons échelonnés sur le parcours du *Quebec Central* et de l'*Intercolonial* de St-François et Mégantic, enfin, les cantons Brassard et Prévost, dans le comté de Berthier, les cantons Montauban et Chavigny, dans le comté de Portneuf.

L.-O. D.

ÉCHOS

On annonce que les Chambres fédérales se réuniront le premier jeudi de février, 5 de ce mois.

L'*Illustration* de Londres, dans sa chronique hebdomadaire de la cour, renseigne régulièrement ses lecteurs sur le compte de la princesse Louise. Le palais de Kensington a été assigné comme résidence à Son Altesse Royale pour le temps de son séjour en Angleterre. La princesse n'est restée que peu de temps en Écosse, auprès de la reine, et elle a suivi surtout le prince et la princesse de Galles, qui de fait, sont le centre de la cour royale, Sa Majesté vivant presque constamment dans la retraite. L'*Illustration* disait, dans un de ses derniers numéros, que la princesse ne reviendrait pas en Amérique, avant le mois de mars.

Le *Citizen* d'Ottawa est entré dans une grande indignation contre la presse du Bas-Canada, parce que celle-ci s'oppose à la construction du pont du Côteau. Il nous accuse de traiter cette question à un point de vue exclusif et sectionnel. Rien de plus facile que de lui retourner cet argument. En supposant que le *Citizen* eût quelque raison de porter cette accusation contre nous, nous aurions toujours cet avantage sur lui, que nous parlons au nom de l'intérêt sectionnel de trois provinces, celles de Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, en lutte avec l'intérêt étranger, tandis qu'il ne représente lui-même que l'opinion véritablement sectionnelle d'un petit groupe de trois ou quatre comtés, dont les intérêts locaux sont combinés avec les intérêts étrangers contre l'intérêt général de tout le pays.

Il se passe de curieuses choses en Bulgarie. On sait que cette province, aujourd'hui principauté, fait présentement l'épreuve des institutions constitutionnelles. Or, ces bons Bulgares y vont avec un entrain qui semble indiquer qu'ils n'étaient pas précisément mûrs pour le parlementarisme. Le télégraphe nous rapporte ce qui s'est passé à la réunion des Chambres. Les radicaux, qui sont en majorité, ont commencé par faire une telle charge contre le cabinet, que celui-ci a cédé du coup et s'est vu forcé de résigner. Quelques jours auparavant, l'un des membres du gouvernement, le ministre de la justice lui-même, s'est mesuré avec un de ses adversaires, à qui il a magistralement frotté les oreilles. Arrêté pour ce mouvement de promptitude, le digne ministre a passé en cour correctionnelle et a été condamné pour assaut ; mais il s'est empressé d'y mettre ordre, en suspendant de son autorité les juges qui l'avaient déclaré coupable.

Allons, la principauté de Bulgarie pourra bientôt rivaliser avec la république d'Haïti. Est-ce bien là ce que la noble Russie entendait par l'affranchissement des chrétiens de Turquie ? Il n'est pas étonnant, après cela, que le prince de Battenberg, le nouveau souverain de la Bulgarie affranchie, se déclare dégoûté et songe à remettre son sceptre à un autre.

L'entreprise du pont du Côteau est en grand danger. Le mouvement d'opposition s'accroît rapidement. L'agitation se répand dans toute la province, la presse pro-

teste, et il est visible déjà que la manifestation sera assez forte pour faire échouer le projet. Il sera difficile de résister à ce courant d'opinion.

Il n'y aura de déçus que Messieurs les Américains, auteurs de ce beau plan, et aussi peut-être les habitants des comtés qui devaient directement profiter de la construction du pont. Mais on doit supposer à ces derniers trop de patriotisme pour regretter une entreprise qui les aurait favorisés aux dépens de tout le pays. Ils pourront, au reste, se rattraper sur autre chose. Quant au gouvernement, cette considération toute individuelle d'intérêt privé ne saurait l'influencer dans la détermination qu'il a à prendre en vue de l'intérêt général.

A. G.

PROPHÉTIES ANTIQUES DE L'ORIENT

Tous les peuples de l'Orient, sans exception, ceux de l'extrême Asie comme ceux de l'Asie centrale et de l'Afrique, Abyssiniens, Arméniens, Turcs, Arabes, Syriens, Indiens, Cochinchinois, ont des traditions depuis les temps les plus reculés parfaitement conformes à celles de l'Occident. Mais les prophéties traditionnelles des Turcs ottomans doivent nous étonner naturellement bien plus que celles de tous les autres peuples. En effet, qu'annoncent nos traditions ? *La destruction de l'Empire ottoman par les chrétiens* ; or, les chrétiens pour eux sont les Français, et ces Français doivent être conduits par un *Grand Roi qui soumettra tout l'Orient à la religion du Christ*.

Voilà le fond commun de toutes les traditions orientales, et en particulier de toutes les traditions musulmanes.

Les Arabes de Syrie ont consigné depuis le quatorzième siècle une série d'oracles qui vont jusqu'à la fin du monde, dont un grand nombre sont déjà accomplis ; ils se trouvent dans le curieux livre *El-Djiffar*, c'est-à-dire *l'Enigme*. Les journaux de 1861 ont rapporté le suivant, dont Mgr Macarios, évêque de Damas, dont Toulouse a pu apprécier les vertus et la science d'orientaliste, a garanti l'authenticité :

Damas doit revoir, dans un temps qui n'est pas éloigné, des massacres qui porteront l'épouvante jusqu'à Beyrouth. Les chrétiens se réuniront sur le mont Liban. Un Grand Roi de la fleur de Lys sera leur défenseur ; il viendra à leur secours avec de grandes armées ; il se livrera un grand combat entre Alep et Jérusalem, où le roi d'Égypte et quatre-vingt-quatre mille musulmans seront anéantis. Le sultan se retirera à Damas, où il péra dans la mosquée ; la Mecque sera détruite et l'Islamisme anéanti.

Le *Constitutionnel*—31 décembre 1821—rapportait la prophétie suivante, répandue dans l'Abyssinie, extraite du *Journal d'Anvers* :

Un jour, la Mecque, Médine et autres villes de l'Arabie-Heureuse, seront détruites, et les cendres de Mahomet seront dispersées aux quatre vents du ciel.

Ce sera un Grand Roi chrétien, né dans un pays de l'Europe, qui réalisera ces merveilles et prendra possession de l'Orient.

Les chrétiens traverseront la mer, dans un élan spontané, avec tant de rapidité et tant de troupes, que l'on croira que toute la terre chrétienne vole en Orient.—La foi du Christ triomphera ; les Turcs l'embrasseront, et la croyance de Mahomet cessera.

Voici un oracle bien connu en Orient et attribué à saint Grégoire d'Arménie dit l'Illuminateur : " Il viendra une nation vaillante, ce sera celle des Francs ; tout le monde se réunira à elle, et l'Asie se convertira."

L'Orient est dans l'attente, dit E. Borée ; les traditions lui ont appris qu'un *Grand Roi de France serait tout à la fois son vainqueur et son sauveur*.

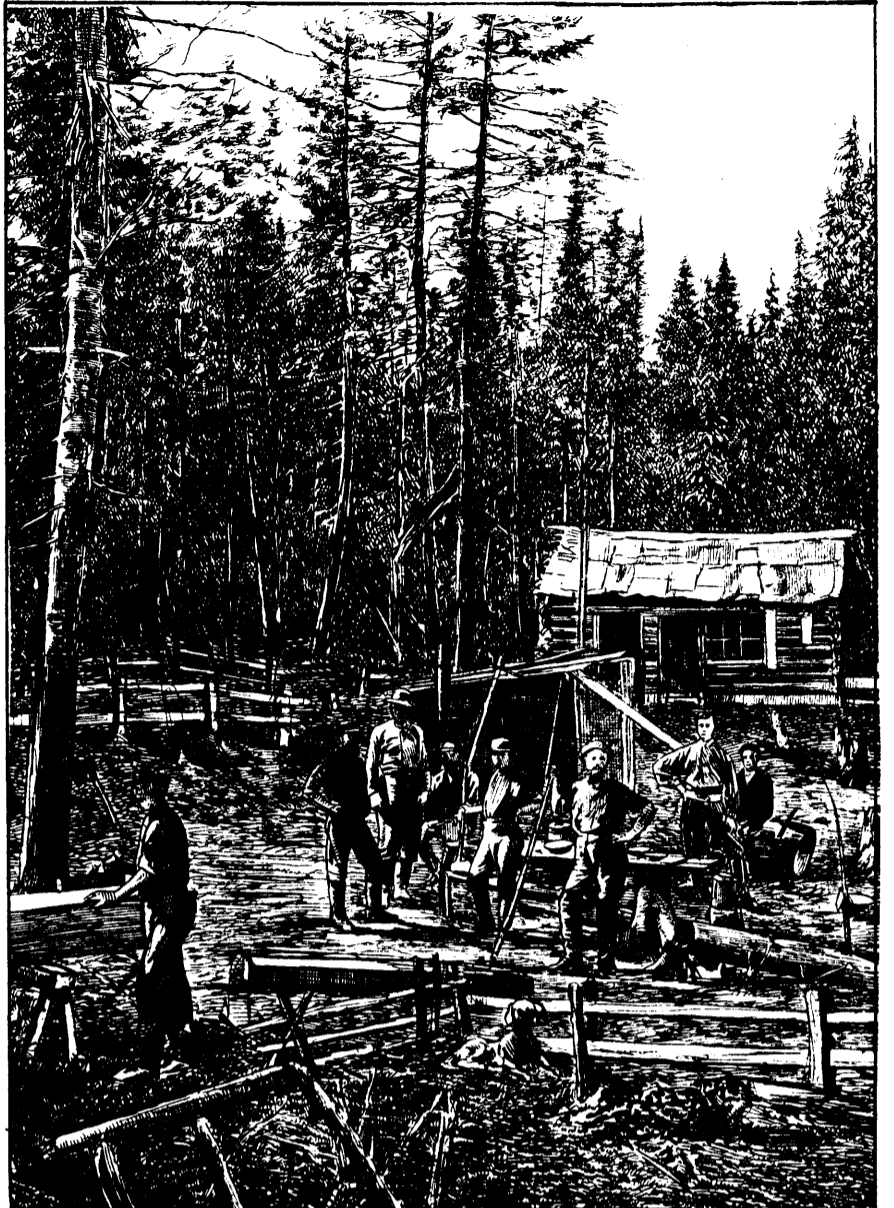
Ces traditions orientales ont toujours été si vivaces, que les Arabes et les Turcs de Jérusalem ont muré la porte par laquelle la tradition dit que doit entrer le Grand Roi de France, quand il viendra soumettre l'Orient. Ils poussent la prévoyance jusqu'à ne plus permettre l'entrée de la Ville-Sainte aux caravanes de pèlerins trop nombreuses, parce que, d'après les traditions, les temps approchent.



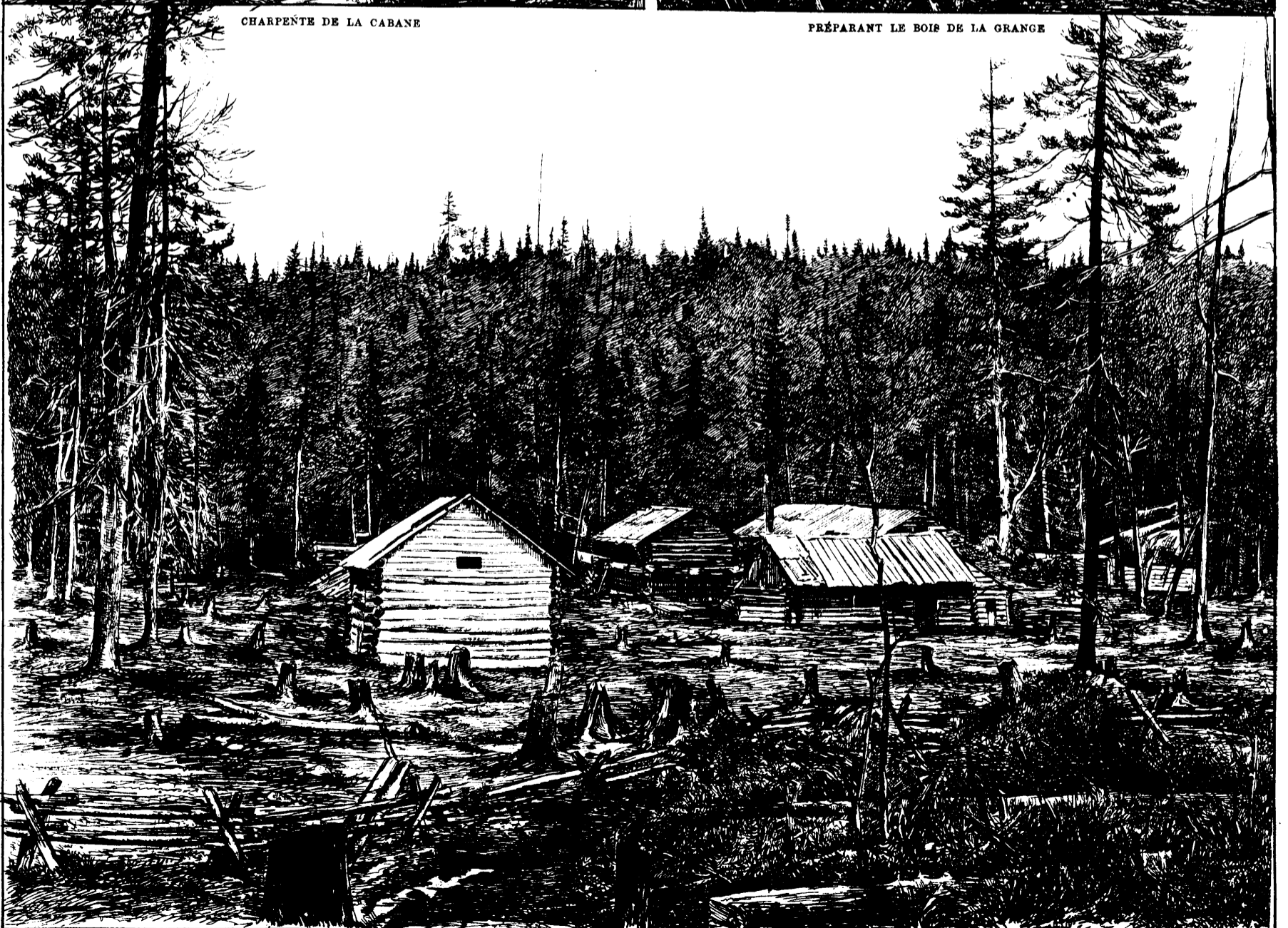
OTTAWA—SCÈNES DU BANQUET MINISTERIEL—PAR NOTRE ARTISTE



CHARPENTE DE LA CABANE



PRÉPARANT LE BOIS DE LA GRANGE



DEFRICHEMENT II.

DEFRICHEMENT—3^E ANNÉE



NAUFRAGE

A NOS ABONNÉS ET AMIS DES ÉTATS-UNIS

MESSIEURS,

Notre agent général, M. Edmond Stevens, va bientôt parcourir les centres canadiens-français des Etats-Unis...

Nous espérons, messieurs et mesdames aussi, que vous le recevrez avec la plus grande bienveillance...

L'Opinion Publique est toujours la même, elle continue de travailler à entretenir le sentiment national...

Voici les principaux endroits que visitera notre agent :

- Concord, Valley Falls, Suncook, Ashton, Hooksett, Manville, Manchester, Woonsocket, Nashua, Blackstone, Lowell, Waterford, Lawrence, Worcester, Boston, Springfield, Fall River, Holyoke, Providence, Burlington, Pawucket.

Nous espérons que les nombreux amis que nous comptons déjà dans ces différents endroits voudront bien lui donner les renseignements qui pourraient faciliter sa tâche...

UN CONTE ARABE

M. Marc Monnier fait le compte-rendu dans le Journal des Débats, d'un intéressant volume de légendes algériennes...

Nous en détachons cette amusante histoire :

Un rusé voleur, accompagné de son oncle, qui l'avait instruit au métier, perça un mur dans une ville royale et pilla le trésor.

Le roi fit placer dans le marché le cadavre sans tête, afin de voir si quelqu'un pleurerait sur lui.

Le neveu courut en prévenir la femme du défunt et lui dit :

« Si tu désires le voir et pleurer sur lui, j'inventerai une ruse afin que tu puisses le faire. »

Il alla aussitôt chercher un âne qu'il possédait, et qu'il chargea d'une outre pleine d'huile.

« Quand tu seras près du corps, dit-il à la veuve, arrête toi et crève l'outre. Dès que l'huile se sera répandue, assieds-toi à côté du cadavre, et tu feras semblant de pleurer ton huile jusqu'à ce que tout ce que tu as de chagrin soit parti. »

Ainsi fit la femme, et, loin de la soupçonner, on lui offrit de l'argent pour réparer sa perte. Alors le roi ordonna qu'on transportât le cadavre au cimetière...

Le neveu prit des boucs et, attachant à

leurs cornes des flambeaux allumés, se dirigea pendant la nuit vers les gardes, qui prirent peur, croyant que c'étaient des revenants...

Le roi eut alors une nouvelle idée. Il réunit chez lui tous ceux qui étaient soupçonnés de vol et leur fit boire du vin, espérant que cette liqueur leur délierait la langue...

Quand le voleur fut dégrisé, il comprit la ruse et coupa la barbe à tous ses compagnons. Informé du fait, le roi, saisi d'admiration, fit crier par la ville : « Que le voleur se présente chez moi sans défiance, je le marierai avec ma fille et je le comblerai de biens. »

Le voleur se présenta hardiment, et le roi tint parole.

Ce qui prouve surabondamment que l'Europe n'est pas le seul pays où la vertu soit récompensée.

LES TROIS SOURIRES

Un pieux vieillard touchait à ses derniers moments. Ses enfants et petits-enfants étaient rangés autour de son lit de mort.

Le vieillard répondit : « La première fois, toutes les joies de ma vie revinrent à ma pensée, et je ne pus m'empêcher de sourire en songeant que les hommes comptent pour quelque chose des plaisirs de si courte durée. »

« La seconde fois, je me souvins de toutes les souffrances de ma vie, et je me réjouis de penser qu'elles avaient perdu leurs épines, et que la saison des roses commençait. »

« La troisième fois, je pensais à la mort, et je ne pus m'empêcher de sourire en voyant les hommes craindre cet ange que Dieu nous envoie pour nous délivrer de nos souffrances et nous appeler au bonheur éternel. »

AUX DAMES qui veulent une robe ou un manteau très-élégant et dans les derniers goûts, nous leur dirons : Allez voir madame P. BENOIT, 824, rue Ste-Catherine...

LES ÉCHECS

MONTREAL, 18 décembre 1879.

Pour nouvelles littéraires, s'adresser à M. le Dr T. LAMOUREUX, 589, rue Ste-Catherine.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 189 : M. C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe; N. P. Sorel; M. Lalandy, New-York; X. Beaujeu, Barthier; V. Gagnon, Z. Delaunay, Québec; Un amateur, Trois-Rivières; L. Larenrière, M. Toupin, Montréal.

La bibliothèque de feu G. Allen, États-Unis, qui contient 1,000 volumes sur les échecs, va probablement être vendue aux enchères.

Le Congrès d'Échecs Américain est en voie de progrès : les souscriptions arrivent nombreuses de toutes les parties des États-Unis.

On se demande pourquoi le prochain tournoi canadien, ouvert aux amateurs des États-Unis comme aux amateurs de la Puissance du Canada, est-il appelé le Tournoi par Correspondance du Cercle d'Échecs d'Hamilton?

La 4e règle, qui n'alloue qu'un intervalle de 48 heures entre la réception et la transmission des mouvements, est sans doute satisfaisante, mais peu de joueurs consentiront à laisser au directeur du tournoi le pouvoir d'imposer une pénalité, même légère, pour infraction à cette règle.

La règle 6e soufre beaucoup d'objections, et devra recevoir une sérieuse considération. Une erreur légère en elle-même, sur une carte-poste est très-facile, et pour une telle facilité, le joueur, après des mois de labeur, se trouvera privé d'une récompense méritée.

CONCOURS DE PROBLÈMES.

La Nature, journal de Paris, ouvre un concours international de problèmes d'échecs, dont voici les conditions :

10. Les problèmes devront être inédits, directs, en deux coups, et sans condition; chaque envoi se composera de deux plis: l'un contenant le problème écrit sur diagramme, avec solution et devise, l'autre cacheté, ayant la même devise pour inscription, et contenant le nom et l'adresse de l'auteur.

20. Les envois devront être mis à la poste le 31 janvier 1880, au plus tard, pour les auteurs résidant en Europe, et le 29 février 1880 pour les auteurs de pays étrangers, et adressés franco à M. NUMA PRETI, 72, rue St-Sauveur, Paris.

30. Les prix seront composés comme suit: 1er prix.—Un joli échiquier de voyage en acajou, avec pièces, valant 30 francs, et 30 francs d'ouvrages à choisir dans le catalogue de la librairie scientifique de M. Masson.

2e prix.—30 francs d'ouvrages à choisir dans la librairie scientifique de M. Masson.

La Revue des Jeux ouvre aussi un concours de problèmes international; chaque envoi devant se composer de 3 problèmes: l'un en 2 coups, l'autre en 3 coups, et le dernier en 4 coups.

1er prix, 150 francs; 2e prix, 70 francs. Prix spéciaux: 50 francs pour le meilleur problème du concours; et pour les meilleurs problèmes en 2, 3 et 4 coups, respectivement, trois prix de 20 francs chacun.

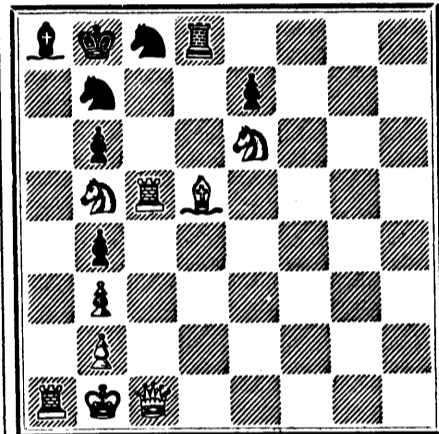
S'adresser à M. S. ROSENTHAL, 26, rue Racine, Paris (France), avant le 15 avril 1880, pour les compositeurs français, et avant le 1er mai 1880 pour les auteurs étrangers.

Le cumul des prix est de droit; v.g. un seul compositeur peut obtenir le 1er prix et tous les autres, sauf le deuxième.

Toute rectification à un envoi déjà fait est autorisée jusqu'au 15 avril 1880; passé ce délai, elle sera considérée comme non avenue.

PROBLÈME No. 191.

Composé par M. J. FAYSSÉ, père, Beauvoisin, France. LETTRE "P" NOIRS.



BLANCS. Les Blancs jouent et font échec et mat en 2 coups.

Solution du problème No. 189. Blancs: 1 C 7e D, 2 D 6e R, 3 T, C ou D mat. Noirs: 1 T pr P (A), 2 R pr D, F pr D ou R pr T, 1 D pr P, 2 R 5e F. Et autres variations.

109e PARTIE. Jonchéil y a quelques années à la Nouvelle-Orléans entre MM. Paul Morphy et James McConnell. (Otez le C D pour les Blancs.)

Table of chess moves for Gambit Evans accepted, listing moves for Blancs (M. Morphy) and Noirs (M. McConnell).

NOTES. (a) Beaucoup supérieur que de jouer P 5e R. (b) Les Noirs ont une partie difficile à jouer. (c) Plus forte que de prendre de suite le F R, vu que la D noire pouvait être jouée à 5e C R, et rendre l'issue de la lutte douteuse.

Décisions judiciaires concernant les journaux

10. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement. 20. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement; autrement, l'éditeur peut continuer à lui adresser jusqu'à ce qu'elle ait payé.

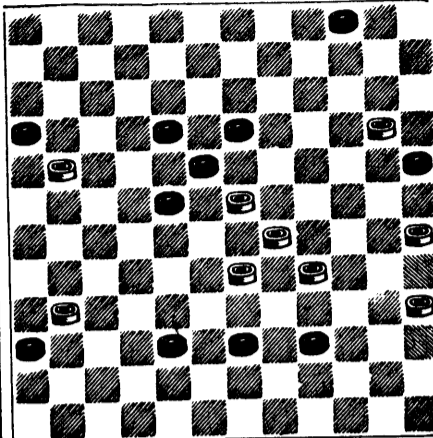
30. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

LE JEU DE DAMES

Adresser toutes les communications concernant le Jeu de Dames à M. J.-E. TOURANGEAU, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLÈME No. 194

Composé par M. ELIE JACQUES, Montréal. NOIRS.



BLANCS. Les Blancs jouent et gagnent.

Table showing the solution to Problem No. 192, listing moves for Blancs and Noirs.

Solutions justes du Problème No. 192

Montréal:—N. Chartier, J.-O. Pément, R. Denis, H. Larose, N. Saucier, Elie Jacques et F. R. S. Saint-Hyacinthe:—MM. F. Charbonneau et Joseph Pouliot, E. Laplante, R. Vézina. Québec:—N. Langlois, J. Lemieux, François Bernard, P. L'Heureux. North Brookfield: P. D. Létourneau. Batiscan:—Un Amateur. Autre solution du problème No. 191 North Brookfield: P. D. Létourneau.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 12 Décembre 1879.

Table listing market prices for various goods including flour (FARINE), grains (GRAINS), dairy products (LAITIÈRE), poultry (VOLAILLES), meat (VIANDES), and vegetables (LÉGUMES).

Marché aux Bestiaux

Table listing market prices for various types of livestock including beef (Bœuf), veal (Veaux), sheep (Moutons), and pigs (Cochons).

